



2015-01-005-DEEJ

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

nomenclature: 7.10

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 JANVIER 2015

OBJET : CONVENTION CAF POUR SOUTIEN A PROJETS

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf janvier, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRESENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. GONZALES, M. HERVELIN, Mme BAULON, Mme MONTAUCET, Mme BIRLES, M. LAURENT, M. LECERF, Mme PICAT, Mme CAMBRONERO, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, M. GARANS, M. COUTIER, M. SALLABERRY, Mme CORRIHONS, Mme MOUNIER, Mme PERIMONY-BENASSY, M. SAUBIETTE, M. ROBLES, Mme FAURE

EXCUSES

Mme DESTOUESSE	procuration à	M. GONZALES
Mme BISBAU	procuration à	M. LAPEBIE
M. AJA	procuration à	M. DUBERT
M. POULAERT		
Mme DELAVENNE		
M. CLAVERIE		

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de pouvoirs: 3

Nombre de votants : 30

**2015-01-005-DEEJ - CONVENTION CAF POUR SOUTIEN A PROJETS*** Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALPI)

Dans le cadre de son débat budgétaire, et confronté à des contraintes financières de plus en plus fortes issues des décisions gouvernementales, la commune est de plus en plus attentive à s'inscrire dans les dispositifs d'aide financière qui lui sont proposés.

En octobre 2014, la commune répondait à un appel à projet de la Caisse d'Allocations Familiales du Pays Basque et du Seignanx dans le cadre du Fonds d'Accompagnement « Publics et Territoires Enfance ».

Plusieurs dossiers émanant de la Direction de l'Education, de l'Enfance et de la Jeunesse ont été soumis à l'appréciation de la commission d'action sociale de la CAF du 27 novembre 2014 :

- le renouvellement de matériel de camping utilisé lors des séjours d'été des jeunes de 11 à 17 ans ;
- l'aménagement de la salle de vie de la micro-crèche les Moussaillons par une cabane en bois ;
- l'aménagement de la salle de vie de la crèche « Les Petits Matelots » par une cabane en bois ;
- l'acquisition de matériel informatique et de mobilier pour l'aménagement de l'espace Jeunes.

Tous ces dossiers correspondent à des projets déjà lancés pour certains, envisagés pour d'autres.

La commission d'action sociale nous a informé le 10 décembre dernier de l'attribution de subventions à hauteur de 60 % des projets retenus, complètement ou partiellement, soit :

- 550 € pour la micro-crèche Les Moussaillons ;
- 570 € pour la crèche des Petits Matelots ;
- 130 € pour l'achat d'une gazinière camping pour les séjours jeunes ;
- 2 050 € pour l'achat de matériel informatique et de mobilier de bureau pour l'espace jeunes de Tarnos.

Dans ce cadre, il convient de signer les conventions à intervenir avec la CAF du Pays Basque et du Seignanx fixant les conditions et modalités du versement de ces subventions.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L2121-29

Vu le projet de convention,

DELIBERE

APPROUVE, les conventions à intervenir avec la CAF du Pays Basque et du Seignanx, représenté par son directeur, Monsieur Antoine BIAVA, fixant les conditions et modalités des subventions accordées aux quatre projets de la commune de Tarnos par la commission



d'action sociale de l'organisme en date du 27 novembre 2014 ;

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué Landespublic (ALP1)

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ces conventions.

Vote: 30

Pour: 30

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 30 janvier 2015

Le Maire



A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the blue stamp.